



Doc. 15375 Add. 1
25 septembre 2021

Activités du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (24 septembre 2021)

Rapport d'activité

Bureau de l'Assemblée

Rapporteur: M. Jacques MAIRE, France, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

1. Décisions du Bureau du 24 septembre 2021 requérant une ratification de l'Assemblée

1.1. Renvois et transmissions en commissions

Le Bureau a examiné et approuvé les renvois suivants:

1.1.1. Renvois en commissions

- [Doc. 15328](#), Proposition de résolution, Mise en œuvre de la Recommandation n° R(2000)13 du Comité des Ministres et accès aux archives «Trophées» de la Fédération de Russie: transmission à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour information*
- [Doc. 15329](#), Proposition de résolution, Le rôle des partis politiques dans la promotion de la diversité et de l'inclusion: une nouvelle Charte pour une société non raciste: renvoi à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport* et à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour avis*
- [Doc. 15330](#), Proposition de résolution, Vers l'établissement d'un registre de transparence au sein de l'Assemblée parlementaire: renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*
- [Doc. 15331](#), Proposition de résolution, Les cas de torture et de traitements inhumains dans les prisons azerbaïdjanaises: renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*
- [Doc. 15332](#), Proposition de résolution, La nécessité d'un multilatéralisme renouvelé, efficace et inclusif: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*
- [Doc. 15333](#), Proposition de résolution, Appel à la restitution de Famagouste à ses habitants légitimes: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*
- [Doc. 15334](#), Proposition de résolution, L'aggravation constante de l'accès des minorités nationales d'Ukraine à l'éducation dans leur langue maternelle: nécessité d'assurer un suivi de la [Résolution 2189 \(2017\)](#) de l'Assemblée parlementaire, et [Doc. 15339](#), Proposition de résolution, Violation des droits des minorités nationales en Ukraine: renvoi à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour un seul rapport*
- [Doc. 15335](#), Proposition de résolution, Intégration des migrants et des réfugiés: des avantages pour toutes les parties prenantes: renvoi à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*



- [Doc. 15336](#), Proposition de résolution, Convention européenne des droits de l'homme et constitutions nationales: renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*
- [Doc. 15337](#), Proposition de résolution, L'idéologie d'extrême droite: un défi pour la démocratie et les droits de l'homme en Europe: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*
- [Doc. 15361](#), Proposition de résolution, Prévenir la discrimination vaccinale: renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport* et à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour avis*
- [Doc. 15373](#), Proposition de recommandation, Le logiciel espion Pegasus et autres types de logiciels similaires et la surveillance secrète opérée par l'État: renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*
- [Doc. 15374](#), Proposition de résolution, Soutenir une perspective européenne pour les Balkans occidentaux: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*
- [Doc. 15289](#), Proposition de résolution, La répression transnationale, une menace croissante pour l'État de droit et les droits de l'homme: renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*

1.2. Observation d'élections

1.2.1. Kirghizistan: élections législatives (28 novembre 2021)

Le Bureau a décidé d'observer ces élections et de constituer une commission ad hoc à cet effet, composée de 11 membres (SOC-3; PPE/DC-3; CE/AD-2; ADLE-2; GUE-1).

1.3. Election de juges à la Cour européenne des droits de l'homme

Le Bureau a pris note du rapport établi par la commission sur l'élection des juges eu égard aux listes de candidat·e·s pour les postes de juges à la Cour au titre de la République Tchèque, de la République de Moldova, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine, y compris de sa recommandation de rejeter la liste au titre de l'Ukraine, sous réserve de ratification par l'Assemblée par le biais du rapport d'activité ([Doc. 15375 Addendum 2](#)).

L'Assemblée est invitée à ratifier les décisions du Bureau ci-dessus.

2. Autres décisions du Bureau

2.1. Quatrième partie de session de 2021 (Strasbourg, 27-30 septembre)

2.1.1. Demandes de débat selon la procédure d'urgence

Le Bureau a pris note des demandes suivantes de tenir des débats sur:

- *Projet de deuxième protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité relatif au renforcement de la coopération et de la divulgation des preuves électroniques*, déposée par les cinq groupes politiques, et a rappelé sa décision prise lors de la réunion du 6 septembre 2021, de recommander à l'Assemblée de tenir ce débat et de transmettre cette question à la commission des questions juridiques et droits de l'homme.
- *La situation en Afghanistan: conséquences pour l'Europe et la région*, déposée par les cinq groupes politiques, et a décidé de recommander à l'Assemblée de tenir ce débat, et de transmettre la question à la commission des questions politiques et de la démocratie.
- *L'augmentation de la pression migratoire aux frontières de la Lettonie, de la Lituanie et de la Pologne avec le Bélarus*, déposée par M. Arkadiusz Mularczyk et 23 membres de l'Assemblée, et a décidé de recommander à l'Assemblée de tenir ce débat, et de transmettre la question à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées.

2.1.2. Demandes de débat d'actualité

Le Bureau a pris note des demandes suivantes de tenir des débats sur:

- *Les Balkans occidentaux entre défis démocratiques et aspirations européennes: quel rôle pour le Conseil de l'Europe?*, déposée par les cinq groupes politiques, a décidé de recommander l'Assemblée de tenir ce débat, et a désigné M. George Papandreou (Grèce, SOC) comme premier orateur de ce débat.
- *Persécution politique par la Russie des peuples autochtones de la Crimée*, déposée par la délégation ukrainienne, et a décidé de recommander l'Assemblée de ne pas tenir ce débat.
- *L'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme Carter c. Russie et les actions entreprises pour assassiner des individus sur le sol européen*, déposée par la délégation du Royaume-Uni, et a pris note du retrait de cette demande.

2.1.3. Projet d'ordre du jour

Le Bureau a mis à jour le projet d'ordre du jour. Prenant en compte l'ordre du jour de la quatrième partie de session, ainsi que le grand nombre d'oratrices et d'orateurs inscrits, le Bureau a invité les rapporteur-e-s de l'Assemblée à limiter leur temps de parole en plénière à 10 minutes au total (7 minutes pour la présentation du rapport et 3 minutes pour la réplique).

2.2. Renvois et transmissions en commissions

2.2.1. Demande de prolongation de renvoi

Le Bureau a examiné et approuvé la prolongation de renvoi suivante:

- [Doc. 14382](#), Proposition de résolution, Le rétablissement des droits de l'homme et de l'État de droit reste indispensable dans la région du Caucase du Nord, Renvoi 4333 du 13 octobre 2017 – validité: 30 septembre 2021: prolongation jusqu'au 31 mars 2022.

2.3. Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (21 juin-22 septembre 2021) (Rapporteur: M. Jacques Maire (France, ADLE))

Le Bureau a approuvé le rapport d'activité ([Doc. 15375](#)).

2.4. Observation d'élections

2.4.1. Maroc: élections législatives (8 septembre 2021)

Le Bureau a pris note de la déclaration de la mission d'observation.

2.4.2. Fédération du Russie: élections législatives (19 septembre 2021)

Le Bureau a entendu une déclaration orale du chef de la mission d'évaluation.

2.5. Communications

Le Bureau a pris note des communications du Président de l'Assemblée, de la Secrétaire Générale et de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe.

2.6. Rapporteurs généraux de l'Assemblée: état des lieux

Le Bureau a pris note du mémorandum préparé par la Secrétaire Générale de l'Assemblée et a approuvé ses conclusions:

- d'inviter les commissions à veiller à ce que le mandat des rapporteurs généraux corresponde au mandat général de la commission ou ne fasse pas double emploi avec le mandat d'un-e autre rapporteur-e général-e;

- d'inviter les commissions à veiller à ce que le projet de mandat des rapporteurs généraux soit lié aux dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme, à une autre convention-clé du Conseil de l'Europe ou ait un rôle institutionnel, ou intra-institutionnel, et qu'elles exposent clairement la valeur ajoutée de la mise en place d'une telle fonction;
- d'inviter les commissions à veiller à ce que les rapporteurs généraux ne cumulent pas ces fonctions avec celles de président·e de commission ou de sous-commission, et à inclure le mandat de rapporteur général dans la limite des cinq mandats de rapporteur par membre de l'Assemblée;
- d'inviter les commissions à ne pas établir plus de trois mandats de rapporteur général;
- de prolonger le mandat de Rapporteur général sur le budget et le programme intergouvernemental à quatre ans, pour s'aligner sur le cycle de quatre ans du Programme et Budget du Conseil de l'Europe;
- d'inviter les commissions à prendre note des critères ci-dessus définis dans le mémorandum, et à revoir les mandats de leurs rapporteurs généraux en conséquence, en temps voulu pour que le Bureau les réexamine en janvier 2022, puis régulièrement en janvier tous les deux ans.

2.7. Questions soulevées par les commissions

2.7.1. Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Le Bureau a examiné le projet de mandat du/de la Rapporteur·e général·e sur *Disparitions d'enfants réfugiés ou migrants en Europe*, et a convenu qu'il ne remplit pas les critères définis dans le mémorandum sur les rapporteurs généraux de l'Assemblée approuvé par le Bureau.

2.8. Prix des Droits de l'Homme Václav Havel 2021

Le Bureau a pris note du mémorandum préparé par la Secrétaire Générale de l'Assemblée; a invité les membres du Bureau à proposer des candidatures pour le siège vacant du jury et à soumettre les noms et les CV des candidat·e·s, accompagnés d'une justification qu'ils/elles remplissent la condition requise («hautes qualités morales dans le domaine des droits de l'homme») à la Secrétaire Générale de l'Assemblée pour le 15 décembre 2021, afin que le Bureau prenne une décision sur la nomination lors de la partie de session de janvier 2022.

2.9. Représentation institutionnelle de l'Assemblée parlementaire en 2021

Le Bureau a approuvé la désignation de M^{me} Maria-Gabriela Horga (Roumanie, PPE/DC) en tant que membre auprès du Groupe d'États contre la corruption (GRECO) suivant la proposition de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme.

2.10. Désignation de représentant·e·s de l'Assemblée à des activités officielles

Le Bureau a approuvé la désignation de M. Simon Moutquin (Belgique, SOC) pour participer à la pré-réunion parlementaire de l'Union interparlementaire (IPU), à l'occasion de la vingt-sixième Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26), les 8-9 octobre 2021 à Rome.

2.11. Réunions en dehors de Strasbourg et Paris

Le Bureau a autorisé:

- la sous-commission des relations extérieures de la commission des questions politiques et de la démocratie à se réunir à New-York, États-Unis, en novembre/décembre 2021;
- la commission des questions politiques et de la démocratie à se réunir à Chania, Crète, Grèce, les 19-20 mai 2022.